



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE
31 JANVIER 2022 À 19h00, À HUIS CLOS PAR
VISIOCONFÉRENCE**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Madame Lyne Hounsell	Conseillère
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Francois McKinnon	Conseiller
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur Denis Landry	Directeur général
-----------------------	-------------------

1. MOMENT DE REFLEXION

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

2. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19 h 03.

SÉANCE À HUIS CLOS – COVID -19

Le conseil de la municipalité de Natashquan siège en séance ordinaire, ce 31 janvier 2022, par voie de visioconférence, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

Sont présents à cette visioconférence les membres du conseil tels qu'inscrits en préambule du présent procès-verbal. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance par voie de visioconférence, tel qu'inscrit en préambule du présent document : le directeur général - greffier-trésorier.

**3. RÉOLUTION NO 2022-013
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE
31 JANVIER 2022 À 19h00, À HUIS CLOS PAR
VISIOCONFÉRENCE**

**4. RÉSOLUTION N^o 2022-014
BUDGET MUNICIPAL 2022 : ADOPTION**

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'ADOPTER le budget municipal pour l'année 2022, tel que présenté par l'administration municipale.

**5. RÉSOLUTION NO 2022-015
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Lyne Hounsell, appuyé par monsieur Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la séance soit levée à 19 h 31.

Henri Wapistan
Maire

Denis Landry
Directeur général